

L'écho de Camphin



M A I R I E D E C A M P H I N - E N - P É V È L E 5 9 7 8 0

EDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Conformément aux engagements pris lors de la campagne municipale, nous relayons, au travers de l'écho de Camphin en Pévèle, la vie communale et tentons de vous informer au mieux sur nos projets. Nous portons ainsi à votre connaissance des informations sur les impôts communaux et sur un projet qui sera soumis à enquête publique courant des mois de novembre et décembre.

Michel DUFERMONT

Dans ce numéro :	112
Editorial	1
Légion d'honneur	1
Maisons fleuries	1
Révision PLU	2
Banque Alimentaire	2
Journée artisanale	2
Taxe d'habitation	3
Ephéméride	4
Etat Civil	4
Nouvelles brèves	4
Rencontres CCPP	4
Repas AFM	4
Agenda CCPP	4

ENCART :

Aucun ce mois-ci

M A I R I E D E C A M P H I N
P L A C E D E L ' É G L I S E
C A M P H I N E N P É V È L E

Téléphone: 03.20.41.95.39
Télécopie : 03.20.64.13.82

Mail : contact@camphin-en-pevele.fr
Site : www.camphin-en-pevele.fr

Comité de rédaction & Photos :
Marlène DELEMARLE
Laurent DEMOLIN

102 échos pdf envoyés nominativement
750 échos imprimés le 31/10/2010
Prochain numéro vers le 30/11/2010

UN CAMPHINOIS À L'HONNEUR



Mr Henri Catteau

Le 9 octobre un camphinois, Mr Henri Catteau, a été élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur en notre commune et devant un parterre d'officiels de haut rang puisque Mr Bérard, Préfet de région, Mr Déanaz, Général de gendarmerie, Mrs Lazaro et Roman, députés du Nord, Mrs Gosset et Monnet, conseillers généraux du Nord et Mr Mutez, vice-président de LMCU, avaient tenu à être présents. Le conseil municipal était également représenté par de nombreux élus. Dans la salle se trouvaient aussi de nombreux distingués de la Légion d'honneur et du mérite national.



Des officiels attentifs

Mr Catteau a été décoré pour son implication depuis plus de 30 ans auprès des plus faibles et démunis mais également pour son action auprès des familles en tant qu'administrateur de la CAF. De nouveau, j'adresse à Henri toutes mes félicitations pour cette décoration bien méritée (comme l'a précisé notre député local) pour son engagement de longue date, et ceci dans la plus grande discrétion, mais également pour le magnifique exemple qu'il est pour tous les camphinois.

MD

MAISONS FLEURIES 2010

Vous avez souhaité participer au CONCOURS DES MAISONS FLEURIES. Monsieur le Maire et les membres de la commission des fêtes vous invitent à la remise des récompenses qui se déroulera le JEUDI 11 NOVEMBRE 2010 à 11 h 15 dans la salle des fêtes municipale, après la cérémonie du souvenir au monument aux morts. Nous vous remercions de votre participation à la vie de la commune et vous disons à bientôt !

La Commission des fêtes

A V I S**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE RELATIVE A LA
MODIFICATION DU REGLEMENT ET A LA REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)**

Par arrêté du 22 octobre 2010, le Maire de Camphin en Pévèle a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant une procédure conjointe de modification du règlement et de révision simplifiée du PLU.

La révision simplifiée du PLU porte sur :

- l'implantation et la modification en terme de surface et de la réserve ER2 destinée à des équipements communaux
- l'affectation de ladite zone en terme d'utilisation et le règlement de cette zone

La modification du règlement portant sur :

- article 2 des zones 1AU et 1AUh confortant l'habitat individuel de ces zones ;
- article 4 des zones U-1AU, 1AUh, A et N permettant l'emploi des techniques alternatives de développement durable et de tamponnement des eaux pluviales ;
- l'augmentation du pourcentage des toitures terrasse ;
- la précision sur les marges de recul par rapport aux voiries des zones U-1AU et 1AUh.

A cet effet, Monsieur Guy RICHARD, domicilié à RONCHIN (Nord), retraité de la SNCF, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Lille comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du 16 novembre au 17 décembre 2010. Les dossiers seront mis à disposition du public en Mairie, les jours d'ouverture de la mairie entre 9 et 11h.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :

- Mardi 16 novembre de 9 à 12h
- Samedi 4 décembre de 9 à 12h
- Vendredi 17 décembre de 14 à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.L.U. pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de la fin de la procédure de l'enquête et de la réception du dit rapport du commissaire-enquêteur.

B A N Q U E A L I M E N T A I R E

Comme les années précédentes aura lieu la collecte nationale de produits alimentaires non périssables à destination des plus démunis. Nous savons tous la difficulté de bon nombre de personnes en cette période de crise. Le CCAS participe à cette action en organisant une collecte auprès de notre population, à la mairie, entrée du cyber centre :

- Vendredi 26 novembre, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi 27 novembre de 9h à 12h

Nous vous en remercions par avance.

CCAS

J O U R N É E A R T I S A N A L E

Dimanche 10 octobre 2010 était organisée la journée artisanale.

Trente trois stands ont été installés de 8 h à 10 h pour accueillir sans interruption les visiteurs qui en ont profité pour prendre l'air sur la place du village où tournaient les manèges sous un soleil radieux. C'était une belle journée.

Il faut préciser que 7 camphinois exposaient leur savoir faire.

Vers 18h, tout le monde s'est retrouvé dans la salle des fêtes où se déroulait le tirage au sort des gagnants des lots offerts par les artisans.

150 bulletins de participation avaient été déposés dans l'urne.

Les membres de la commission des fêtes vous donnent rendez-vous en 2011 pour cette journée... et aussi pour toutes les animations à venir !

La commission des fêtes



Le travail du bois

A P R O P O S D E L A T A X E D ' H A B I T A T I O N . . .

L'automne arrive avec la chute des feuilles dont certaines sont douloureuses, à savoir celles concernant les impôts locaux. Sur ces taxations, j'entends des choses parfois surprenantes, aussi il me semble bon de préciser certains points. CE N'EST PAS LA COMMUNE QUI FIXE LA VALEUR TAXABLE D'UNE HABITATION MAIS LE SERVICE DU CADASTRE ET LES SERVICES FISCAUX, selon les critères suivants :

- Chaque habitation est classée suivant un indice qui va de 8 à 4 (8 pour une maison insalubre et inhabitable, 4 pour une superbe habitation disposant d'un confort maximum, avec une surface habitable très importante dans un cadre de qualité). Les habitations de Camphin se situent dans les catégories 4, 5, et 5,5 à plus de 65 %.
- La catégorie donne une valeur taxable qui varie de 1 à 3 en fonction de la dite catégorie.
- La base taxable est aussi déterminée par la surface et les équipements. Ainsi une habitation avec 4 chambres, une suite parentale, 2 salles de bain, une pièce à vivre de 50 mètres carrés, une cuisine équipée de 15 mètres carrés sera bien plus valorisée qu'une habitation de 2 chambres, une salle de bain, une pièce à vivre de 30 mètres carrés et une cuisine de 9 mètres carrés. En clair, une habitation de 120 mètres carrés est bien moins taxée qu'une de 250 mètres carrés.
- Entrent aussi en ligne des paramètres subjectifs : si votre habitation est vétuste, elle pourra avoir une décote allant jusque 10 %, si elle est récente ou bien entretenue, dans un endroit sympathique, elle pourra être surcotée de 10%, voire de 20 %.

Tout cela donne une base taxable sur laquelle viennent s'appliquer les taux des collectivités ou services avec des dégrèvements en fonction de paramètres tels que le nombre d'enfants, le revenu du foyer fiscal.....

Comme vous le constatez, cela est très complexe et surtout INEQUITABLE car, à l'exemple de Camphin en Pévèle, beaucoup d'habitations anciennes ont été rénovées, ré-agencées et sont donc sous-taxées. On peut constater ainsi que dans un lotissement, en fonction de divers paramètres, les occupants des habitations ont des impôts variant de façon importante. Pire encore, dans une même rue une habitation ancienne complètement rénovée avec une surface très importante peut être taxée à la même valeur qu'une habitation récente avec une surface 2 fois inférieure...

Il faut savoir également que le tissu économique contribue fortement au nombre de base du foncier bâti et, en reprenant les 3 communes où les taux du foncier bâti sont inférieurs à Camphin, on constate un nombre de base supérieur allant de 15 % pour Templeuve à 49 % pour Toufflers (ramené au nombre de foyers ou d'habitants). Au delà des emplois, avoir sur sa commune des artisans, commerçants, entrepreneurs et industries permet de réduire les impôts de chacun et de mettre en place des services.

Ce système de taxation date de 1970, mais ici aussi la refonte amènerait des revalorisations particulièrement douloureuses pour certains et le législateur ne veut pas prendre le risque....

J'entends parfois lors de discussion avec de nouveaux arrivants que les impôts étaient bien inférieurs qu'à Camphin en Pévèle, aussi je vous livre un petit comparatif avec d'autres villages et villes :

	Taux taxe d'habitation	Taux Foncier bâti
Croix	34,35%	24,29%
Baisieux	23,77%	17,22%
Sailly Lez Lannoy	27,63%	24,60%
Toufflers	22,75%	19,57%
Chéreng	25,39%	23,88%
Gruson	25,67%	26,47%
Willems	28,48%	26,93%
Templeuve	21,70%	17,70%
Camphin en Pévèle	16,01%	18,13%

Un comparatif a été fait dernièrement sur les 19 communes proches avec des communes de LMCU et de la CCPP. Le taux moyen de Camphin en Pévèle est inférieur de 15 % à la moyenne de ces 19 communes...et nous sommes dans la partie basse de la fourchette des taux.

EPHÉMÉRIDE DU MOIS DE NOVEMBRE

- 7 - Bal Country de l'Association
Camphinoise (14h)
11 - Cérémonie du souvenir
11 - Récompenses maisons fleuries
21 - Messe à Camphin

Nouvelles brèves

Inscriptions Cantine

Pour le mois de décembre :

Mardi 16 et jeudi 18 novembre de 8h à 9h et de
16h30 à 18h, samedi 20 novembre de 9h à 11h.

Attention : les feuilles d'inscription ont été
distribuées en octobre avec celles de novembre !
vous pouvez les retrouver sur le site de la
commune, ainsi que celles de janvier et février
pour ceux et celles qui le souhaitent.

ETAT CIVIL DU MOIS D'OCTOBRE 2010

- **Carnet rose** : Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à :
- Eliott BECUWE, né le 19/07, 35 rue de la Basse Couture
 - Louane VANBIERVLIET, née le 20/07, 12 hameau du Vieux Saule
 - Camille PAVAUX née le 23/07, 6C Grande Rue
- **Carnet blanc** : Nous présentons tous nos vœux de bonheur à :
- Adrien LOOCK et Adeline URBANSKI, le 25/09
- **Ils nous ont rejoints** : Bienvenue aux nouveaux camphinois :
- Mme CORBET Katheleen et son fils, 13 rés. Les Anémones

Informations Séniors

Retenez dès maintenant que le samedi 18 décembre
après-midi aura lieu le goûter de Noël et la remise du
colis à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.
Vous recevrez une invitation personnelle mais si tou-
tefois à la date du 8 décembre vous ne l'auriez pas
encore reçue, veuillez le signaler en mairie au 03-20-
41-95-39, un oubli étant toujours possible.

Merci de votre compréhension..

Le CCAS

RENCONTRES CULTURELLES EN PÉVÈLE

Ce samedi 16 octobre, le concert Mozart s'est déroulé dans la salle de la Mairie de Templeuve. Cette extraordinaire prestation proposée par le quatuor à cordes VOCE accompagné de Michel Moraguès à la flûte et David Walter au hautbois est l'occasion de mettre l'accent sur les diverses activités culturelles que propose la Communauté de Pays de Pévèle. L'association " Les Rencontres Culturelles en Pévèle" organise des spectacles programmés chaque année, de septembre à avril, dans les communes de la CCPP. Concerts, humour, théâtre, musique classique et danse sont au rendez-vous. Contact : rencontres.culturelles@wanadoo.fr ou 03.20.05.97.63



Sandrine Pessé

REPAS AFM



Le dimanche 17 octobre se tenait, dans la salle municipale, le repas de l'AFM.

C'était l'occasion de passer un bon dimanche en famille mais aussi de prendre conscience de cette maladie qu'est la myopathie. Prochain rendez-vous pour l'AFM : les 3 & 4 décembre, pour le traditionnel Théléton !
Michel Desprez.

AGENDA C.C.P.P

- 05/11 : Avelin - Diaporama sur le Vietnam-Cambodge
06/11 : Mouchin - Atelier Théâtre
06/11 : Attiches - Championnat régional d'improvisation
07/11 : Mouchin - Représentation Atelier Théâtre
07/11 : Bersée - Thé dansant
11/11 : Mons en Pévèle - Mémoire en Pévèle
11/11 : Templeuve - Concert pour trompes et orgues
12/11 au 14/11 : Attiches - Expo « les Ateliers d'Attiches »
13/11 : Templeuve - Pierre et le loup
13/11 : Bersée - Troc de plantes
14/11 : Mons en Pévèle - Autour du calcul
14/11 : Templeuves - Un dimanche à B...
26/11 au 28/11 : Bersée - Festival de Théâtre
27/11 et 28/11 : Mons en Pévèle - Marché de Noël
27/11 : Templeuve - Fantaisies Italiennes

Source : <http://www.cc-paysdepevele.fr>